



clôture de l'appel à candidatures en ligne : 30 juin 2017

# Appel à projets Création en cours, 2e édition

Initié par le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et les Ateliers Médicis, le dispositif **Création en cours** croise les enjeux de présence de la culture dans tous les territoires et de soutien à l'insertion professionnelle des jeunes artistes. Appel à candidatures jusqu'au 30 juin pour les auteurs intéressés !

Pour la deuxième année consécutive, le ministère de la Culture et la Communication propose des résidences de jeunes artistes à l'école. Ce dispositif national de soutien à l'émergence artistique est porté par les [Ateliers Médicis](#), établissement public de coopération culturelle.

Il s'agit de sélectionner une centaine de jeunes artistes (toutes disciplines confondues) pour des résidences en milieu scolaire, dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux.

L'enjeu de ce dispositif est double : développer l'éducation artistique et culturelle auprès des publics éloignés de la culture tout en donnant un coup de pouce aux jeunes artistes.

Les artistes sont soutenus pour un temps de recherche, d'expérimentation et de création de plusieurs mois, entre janvier et juin 2018. Les projets artistiques doivent en outre comporter un temps de transmission d'au moins 20 jours auprès d'élèves du cycle 3 (CM1, CM2 et 6e).

Cet appel concerne les jeunes diplômés sortis depuis 2013 des écoles d'art, mais aussi les écrivains, poètes et auteurs de BD (soit titulaires d'un Master de création littéraire, soit sur recommandation d'une structure régionale pour le livre telle que l'Arald).

La bourse de 10 000 € pour chaque jeune artiste comprend l'ensemble des frais associés à la résidence (rémunération de l'artiste, déplacement, hébergement, frais de préparation, de production et de restitution).

Pour candidater, rendez-vous sur le [site dédié](#).

## Calendrier de Cr éation en cours 2017-2018

- Mi-mai 2017 : Ouverture de la plate-forme de candidatures sur le site creationencours.fr
- 30 juin 2017 : Clôture de l'appel à candidatures en ligne
- Septembre-octobre 2017 :
  - Comité de sélection des artistes
  - Appariement avec les écoles et collèges
  - Annonce de la promotion 2017-2018 (artistes/écoles)
- Novembre-décembre 2017 :
  - Accompagnement des Ateliers Médicis pour la préparation des résidences (budget, articulation générale du projet, calendrier global, conventionnement, mise à jour du profil artiste sur la plateforme web)
  - Dialogue et rencontre avec les équipes pédagogiques afin de déterminer un calendrier d'intervention et les modalités de transmission auprès des élèves
  - Mise en place de réunions régionales en vue de l'ancrage territorial des projets
  - Janvier-juin 2018 : Mise en œuvre des projets et déploiement sur les territoires

---

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-projets-creation-en-cours-2e-edition>